



Interdiction de fumer : l'Italie à l'heure des premiers bilans

Rubrique : actualités - Date : vendredi 15 février 2008

Interdiction de fumer : l'Italie à l'heure des premiers bilans

En place depuis le 1er janvier 2005, l'interdiction de fumer a littéralement changé le quotidien des Italiens. Une enquête publiée dans la revue américaine *Circulation* démontre que le nombre de crises cardiaques a chuté de manière significative en Italie depuis la mise en place de l'interdiction de fumer.

L'analyse des accidents coronaires aigus des habitants de la capitale âgés de 35 à 85 ans (infarctus du myocarde et angine de poitrine instable) enregistrés sur la ville de Rome entre 2000 et 2005 prouve les effets significatifs de l'interdiction de fumer. En effet, on a pu ainsi observer une réduction de 11,2 % du taux annuel d'accidents coronaires aigus dans la tranche d'âge 35-64 ans. Pour les 65-74 ans, la diminution est de 7,9 %, tandis que, pour les plus âgés, les chercheurs n'ont pas trouvé de différence. L'interdiction de fumer a naturellement un effet plus important sur les personnes exposées plus longuement dans les lieux publics. Les chercheurs déclarent que le principal bénéfice pour la santé démontré par leur étude est vraisemblablement dû à une réduction de l'exposition au tabagisme passif.

De plus, un environnement non fumeur a favorisé la chute de la consommation de tabac. Les ventes de cigarettes à Rome ont ainsi diminué de plus de 5,5 % en 2005 par rapport à 2004.

Il est encore beaucoup trop tôt en France pour pouvoir tirer un premier constat. Néanmoins l'Etude EVINCOR est en cours. Elle permettra de mesurer l'effet « interdiction de fumer » sur l'évolution des taux d'infarctus dans les hôpitaux publics. Le professeur Daniel Thomas explique : « Nous devrions savoir vers le mois de juin prochain s'il y a eu en janvier 2008 une cassure de la courbe d'infarctus en France. » Il y a fort à parier que les résultats de l'enquête seront très proches de ceux de l'enquête italienne.